Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 10 (1953)

Heft: 10

Artikel: Places de jeux libres et "organisées"

Autor: Ledermann, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-996274

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Places de jeux libres et « organisées »

A. Ledermann

Récemment, un collaborateur du « Nebelspalter » faisait à ce sujet les réflexions suivantes :

« Il y a des places de jeux, mais elles sont les royaumes des « Défenses ». Il est interdit de marcher sur le beau gazon ; défense de faire du bruit à cause des vieillards qui sont à proximité, défense de se salir à la fontaine. Il importe surtout d'être « comme il faut ». Ce sont là des places de jeux sur lesquelles la jeunesse ne peut pas s'épanouir. Ce qu'il y a en elle de forces saines, degoût spontané pour l'élémentaire et l'aventureux, le besoin si naturel qui la pousse vers une activité manuelle et physique, tout cela ne peut se donner libre cours sur ces places de jeux « organisées ». Tout cela demeure en lui comme une excroissance dont le rôle néfaste se fera sentir quand il sera grand. »

Qu'elles nous paraissent libres et heureuses par comparaison ces places de jeux du Danemark et de la Suède, sur lesquelles garçons et filles connaissent la joie de construire à leur gré, avec des pierres et des planches, des huttes et des maisons. J'ai vu des places analogues en 1946 dans la Ruhr, alors que je travaillais en faveur des enfants victimes de la guerre. Je me souviens encore fort bien du problème qui me tourmentait lorsque j'errais pour la première fois à travers les quartiers détruits et les villes en ruines : Dans ces décombres, ces caves servant de logements, ces entonnoirs, la vie de l'homme a-t-elle encore un sens ? Des enfants me donnèrent la solution. Ces enfants des ruines, pieds nus, en loques, mais contents de jouer sur ces amas de débris dont la vue désolait le cœur et les yeux des adultes. Là se tenaient deux mioches, dans les trous d'un vieux poêle ; un cercle en mains comme volant, ils s'en allaient avec « leur » Mercédès à travers le vaste monde. Plus loin un petit « commerçant » était assis devant la triste cave où il vivait avec les siens. Il ne pensait pas à son triste sort. Il s'affairait dans son « magasin » et servait à une petite cliente. Celle-ci lui tendait d'un air important quelques morceaux de tapisserie symbolisant les coupons de rationnement, désireuse qu'elle était d'acheter du chocolat, une friandise qu'elle ne connaissait que par ouï-dire. Deux pierres servaient de poids à la balance et la petite s'en alla, tout heureuse, avec son « chocolat », en l'occurrence un pauvre caillou !

Sur un autre amas de débris un groupe de garçons construisaient des « villas » et des huttes de brigands ; et quelques fillettes soignaient au milieu de fleurs de ruines épanouies un jardin multicolore...

Certes, nous ne devons pas méconnaître ce qu'il peut y avoir de périlleux dans de telles « places de jeux » : malpropreté, ordures, blessures infectées, transmission de maladies. Nous ne voulons pas non plus sousestimer la misère matérielle et morale de ces enfants d'après guerre.

*

Mais ces enfants avaient tout de même quelque chose, alors même que nul contrôle ne s'exerçait : des places de jeux riches de sensations et d'aventures... aucune auto, aucun « motard » ne mettaient leur vie en danger.

Si nous donnons ces quelques réflexions, c'est parce que nous croyons que les places de jeux « organisées » de notre pays devraient peut-être s'enrichir de ces éléments romantiques et aventureux afin de devenir le lieu de rendez-vous des enfants désireux de jouer de manière active, de bricoler et de vivre un instant une existence de libre fantaisie.

Et puisque nous sommes au chapitre des vœux, voici les nôtres :

LES PLACES DE JEUX DES TOUT PETITS

1. Créons plus de places de jeux pour eux : pas de quartier, pas de nouvelle colonie d'habitation sans sa place !
2. Le nombre de ces places peut être augmenté aujourd'hui sans difficulté si les installations des jardins d'enfants aménagés à cet effet sont ouvertes aux petits les après-midi de congé et pendant les vacances. Il est certain que des femmes et des mères se mettront à disposition pour être les « marraines » de ces places de jeux publiques, comme c'est le cas déjà pour les « paradis des enfants » bâlois et pour les parcs des petits du Danemark et de Suède.
3. Le sable et l'eau sont les éléments favoris des petits. Toutes les places de jeux doivent compter un tas de sable et un bassin. N'oublions pas non plus quelques bancs — à l'ombre — pour les mamans.
4. Ces places devraient être également mieux équipées : tuyaux de ciment pour ramper, engins et troncs pour grimper, une vieille auto et un avion improvisé pour s'occuper et... rêver. Nous en trouvons spécialement sur l'originale place de jeux « Sonnengarten » de Zurich.
5. Des centaines de mères de chez nous attendent leur « Sonnengarten » et leur « paradis des enfants ». Qui va leur venir en aide ?

LA PLACE DE JEUX « ROBINSON » POUR LES GRANDS

6. Les grands voudraient, eux aussi, jouer. Mais dans nos villes de bitume où y a-t-il de la place pour une tente d'Indiens, une hutte de brigands ? Pour nos enfants qui vivent le temps heureux du « robinsonisme » créons des places de jeux où ils trouvent les planches et des pierres pour leurs constructions, où ils puissent jouer à Robinson ou à l'Homme des bois.

   Il en existe au Danemark. Quel architecte, quel Département des parcs, quelles autorités communales, quels particuliers généreux offriront à nos enfants la première « place Robinson » de notre pays ?
7. Nos nouveaux collèges ont le plus souvent de beaux préaux et des pelouses destinées aux jeux.

   Faisons-en aussi, comme pour les jardins d'enfants, des places de jeux publiques pour les après-midi de congé et les vacances.
8. Il est possible que des autorités scolaires amies des jeunes donnent même aux enfants des ballons et autres jouets, et cela même si ceux-ci ne servent qu'à jouer à football.
9. En construisant de nouveaux bâtiments scolaires, songeons au rôle que peuvent ainsi jouer les préaux et les pelouses, et aménageons-les en conséquence.
10. L'idéal serait la « place de jeux combinée » où les petits pourraient s'amuser selon leur âge et les grands bricoler à leur fantaisie. Le frère aîné y viendrait volontiers avec sa petite sœur, car il saurait que les petits ne le troubleraient pas « dans son jeu ».

    Créons des places de jeux où petits et grands puissent être vraiment à l'écart de la rue.

*

(Extrait de la revue *Pro Juventute* n° 9, septembre 1953.)